ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 43-2003 0610

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 juin 2003

Élection de la présidente et du
vice-président de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance du vendredi 6 juin 2003

Mandat : Élection de la présidente et du vice-président de la Commission.

Membres présents :

Mme Lemieux (Bourget), présidente de la Commission
M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

M. Dufour (René-Lévesque)
Mme Hamel (La Peltrie)
M. Pagé (Labelle)
M. Paquin (Saint-Jean)

Autre participant :

M. Bissonnet (Jeanne-Mance-Viger), Président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à 15 h 30 sous la présidence de M. Bissonnet (Jeanne-Mance-Viger), Président de l'Assemblée nationale.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le Président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection des président et vice-président de commission.

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président demande s'il y a des candidatures au poste de président de la Commission.

M. Pagé (Labelle) propose Mme Lemieux (Bourget) au poste de président.

La motion est adoptée à l'unanimité de chaque groupe parlementaire.

M. le Président déclare Mme Lemieux (Bourget) élue présidente de la Commission de l'économie et du travail.

M. le Président cède sa place à la présidente élue de la Commission.

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Mme la Présidente demande s'il y a des candidatures au poste de vice-président de la Commission.

M. Paquin (Saint-Jean) propose M. Bachand (Arthabaska) au poste de vice-président.

La motion est adoptée à l'unanimité de chaque groupe parlementaire.

Mme la Présidente déclare M. Bachand (Arthabaska) élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

À 15 h 33, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Lise St-Hilaire

La présidente de la Commission,

Diane Lemieux

LS/ml

Québec, le 6 juin 2003